



Le Havre, le 21/12/12

FUSION DES DR = SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Alors que le DI avait l'intention de garder le secret sur la fusion de la DR du Havre avec la DR de Rouen, la CGT a eu connaissance d'un projet de création d'une direction régionale unique (qui s'appellerait la DR de la Seine Normandie).

Lors du dernier Comité Technique spécial CHS nous avons alerté le DI sur ce futur projet de fusion. Celui-ci fut très surpris, voire inquiet de la teneur de nos informations concernant ce dossier. Il s'est senti obligé de nous répondre en nous spécifiant que le projet était bien à l'étude mais rien n'était encore finalisé...Bien sûr

La CGT reste très perplexe quant à la sincérité des propos du DI, ce ne serait pas la première fois que l'administration se permet une petite omission, voire un mensonge d'envergure comme une future fusion !!!!

Seraient fusionnés les PAE, POC, Pôle comptable, SRA, SRE avec un bureau unique portuaire traitant l'ensemble des opérations du Havre Port et Rouen Port. La suppression des emplois au POC, CROC, contentieux, réglementation serait compensée par une RR renforcée. Il est prévu que les effectifs sur le site de Rouen Port ne baisseraient que légèrement. **Sur le Havre nous comptabiliserions une perte d'effectif entre 25 et 30 agents.**

Le rétroplanning serait le suivant :

- avant fin 2012 validation du cadre global avec la DG (Sous-direction F, E, B et C)
- présentation du projet à l'encadrement (non daté)
- présentation aux OS (non daté)
- CT de validation (fin 2013,2014)

Comme vous pouvez le constater, les grandes promesses de consultation des agents ont été oubliées dans le processus...!!

La création de la nouvelle direction de Seine Normandie serait prévue au 1/06/2014. Elle serait configurée de la manière suivante :

- création de la division surveillance implantée au Havre – DIV1
- création du bureau unique des procédures portuaires implanté au Havre – DIV2 (suppression du bureau du Havre port logistique)
- suppression du bureau Rouen-Port, création du secteur de contrôle Rouen
- création de la division des procédures domiciliées et fiscalité à la DI de Rouen
- création du bureau procédures de dédouanement intégrés à Rouen Port
- création SRA et SRE Seine Normandie

Si certains se félicitent de la « transparence » du DI, ce n'est pas notre cas. En effet, si la CGT n'avait pas évoqué le projet de fusion dans sa déclaration préalable, personne n'aurait évoqué cette funeste mascarade.

- 40 emplois minimum en 2 ans sur Le Havre ! L'hémorragie continue !*

La CGT demande au DI la transmission de tous les documents concernant cette future fusion, le cadrage, les chiffres exacts, les modalités de l'accompagnement social qui sera mis en place ainsi qu'une réunion rapide avec les représentants du personnel pour pouvoir mettre sur la table nos propositions. **Demande refusée par le DI ! ça c'est du dialogue social !!! Une fois encore, les agents ne pourront compter que sur eux-mêmes et leur syndicat.**

* pour mémoire, en décembre 2007, nous étions 472 au Havre. Nous serons moins de 350 en 2014...